

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 19/10/2021

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 12, 13, 14 et 15 octobre 2021**

**2021 DAC 706** Convention de partenariat entre la Ville de Paris et Reed Expositions France pour la Foire internationale d'Art Contemporain de Paris.

**Mme Carine ROLLAND, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 28 septembre 2021, par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation le principe et les modalités de la convention de partenariat avec REED-EXPO, jointe en annexe ;

Sur le rapport présenté par Madame Carine ROLLAND au nom de la 2ème Commission,

Délibère :

Article 1 : La convention de partenariat avec REED EXPOSITIONS pour l'opération Foire internationale d'Art Contemporain de Paris est approuvée.

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention jointe à la présente délibération.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**